



FLASH INFO

[Edition décembre 2021]

Comité technique ministériel (CTM) du 13/12/2021



Le dernier CTM de l'année 2021 s'est tenu avec un ordre du jour riche. En voici un compte rendu synthétique.

PERSONNELS A STATUT OUVRIER :

S'agissant des personnels à statut ouvrier, il a été question d'un projet d'instruction modifiant l'instruction n° 154-1 ARM/SGA/DRH-MD du 19 juillet 2021 relative à la nomenclature des professions ouvrières. L'UNSA Défense y a été favorable car pour elle ce texte améliore les conditions de parcours professionnel. Un projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 25 avril 2018 fixant la procédure d'avancement applicable aux personnels à statut ouvrier (PSO) du ministère des Armées a aussi été étudié. L'UNSA Défense s'est abstenue. Elle avait particulièrement insisté pour qu'un collège unique soit mis en place. Elle avait aussi demandé à ce que la CAPSO devienne l'instance qui n'existe pas aujourd'hui pour les PSO, à savoir une instance de recours. Pour l'instant, le sujet va faire l'objet d'un groupe de travail.

IL N'Y AURA PAS DE RESTRUCTURATIONS AU MINARM :

Adieu le PAR et vive le PAT ! Le projet d'instruction relatif au Plan d'Accompagnement des Transformations (PAT) a été présenté.

L'UNSA Défense portait depuis des années la problématique du sens à donner aux termes « modifications substantielles ». Cette nouvelle rédaction va dans le bon sens, toutefois, force est de constater que souvent les modifications ne sont pas apparentes de suite. La démonstration est faite notamment avec les difficultés actuellement constatées sur la reconnaissance des différents postes tenus par les OE lors de la liquidation de la retraite au titre des travaux insalubres. L'UNSA Défense a voté favorablement à ce texte car il permet aux agents touchés par ces mesures de bénéficier de tout un dispositif d'accompagnement.

REORGANISATION DE LA DMAé :

Dans la foulée, il a été présenté des projets de texte qui procèdent à la réorganisation de la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) dans le cadre de l'achèvement de la transformation de l'administration centrale du ministère (OCM).

L'UNSA Défense s'est abstenue car pour elle cette réorganisation aura un impact sur le parcours professionnel des agents.

TRANSFORMATION DES ETATS-MAJORS, DIRECTIONS, SERVICES...

Et enfin, l'UNSA Défense s'est abstenue sur le projet d'arrêté désignant les mesures de transformation des états-majors, directions, services et établissements publics relevant du ministère des Armées ouvrant droit aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement.

Car bien que permettant aux agents touchés par ces mesures de bénéficier de tout le dispositif d'accompagnement évoqué ci-dessus, il s'agit surtout de valider des mesures d'organisation qui impactent la situation des agents.

Pour en savoir plus, retrouvez le compte-rendu complet et des flash-info spécifiques sur nos sites Internet et Intradef. Nos délégués sont aussi à votre disposition pour tout renseignement.

Les sujets traités en CTM :

8 décrets déclinant au MinArm les dispositions FPH prises en application du Ségur. Textes qui :

- Créent le nouveau corps en catégorie B des aides-soignants civils ;
- Restructurent les corps et les déroulements de carrière : des agents des services hospitaliers qualifiés civils, des infirmiers civils en soins généraux et spécialisés, des cadres de santé paramédicaux civils, des masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes et de pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs en électroradiologie médicale du ministère de la Défense ;
- Revalorisent la grille indiciaire des corps d'infirmiers de soins généraux civils et des techniciens paramédicaux civils dont les spécialités sont en voie d'extinction.

Compte tenu de ces changements, il a été nécessaire de revoir les textes sur la NBI statutaire et celui ouvrant droit à la catégorie active.

L'UNSA qui a été l'un des 3 signataires du Ségur de la santé le 13.07.2020 a voté favorablement ces textes.

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02

- ✉ federation@unsa-defense.c
- 🌐 portail-unsa.intradef.gouv.f
- 🌐 www.unsa-defense.org
- 🐦 @UnsaDefense
- 📘 www.facebook.com/UNSAI
- 📺 Unsa defense diffusion



Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision